

**PUBLIC CIBLE :**

Toutes personnes titulaires du certificat d'acteur SST souhaitant maintenir et actualiser ses compétences

INTERVENANT :

Formateur certifié par l'INRS et à jour de sa certification

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- > Intervenir efficacement face à une situation d'accident en tenant compte de l'évolution des techniques et des conduites à tenir.
- > Contribuer à la mise en place d'actions de prévention au sein de l'entreprise

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :

- > Etre capable de poursuivre sa participation à la démarche de prévention
- > Etre capable de réaliser une protection adaptée et examiner la victime
- > Etre capable d'alerter et faire alerter
- > Etre capable de secourir la victime de manière appropriée en tenant compte de l'évolution des techniques

CONTENU DE LA FORMATION :

- > **Retour d'expérience de chaque stagiaire**
- > **Poursuivre sa participation à la démarche de prévention**
 - . Revoir le processus apparition du dommage
 - . Revoir les différents risques de son secteur professionnel
 - . Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives
- > **Réalisation d'une protection adaptée :**
 - . Identifier et supprimer les dangers persistants
 - . Conduite à tenir en cas d'alerte aux populations
- > **Examiner la (les) victime(s).**
 - . Déceler une urgence vitale
- > **Faire alerter, ou alerter.**
 - . Connaître les numéros d'urgence et définir les différents éléments du message d'alerte
- > **Secourir la victime**
 - . Revoir les conduites à tenir en fonction des situations

EVALUATION ET CERTIFICATION :

- > Obtention du certificat SST : suivre la totalité de la formation et satisfaire aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité.
- > Le certificat est valable 24 mois à compter de la fin de la formation SST et la prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage Maintien et Actualisation des Compétences.
- > Remise d'un certificat de réalisation
- > Evaluation à chaud de la formation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- > Diaporama, exposé théorique
- > Analyse des situations de travail et des accidents
- > Démonstration, apprentissage, mise en situation d'accident simulé
- > Mannequins, défibrillateurs, matériels fictifs, plan d'intervention, plan d'action prévention
- > Salle de Formation, Tableau interactif, PC

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- > Pour l'ouverture des sessions, le délai d'accès maximum est de 21 jours.
- > L'inscription s'effectue dans l'onglet "nous contacter" sur notre site internet : www.prevst18.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- > Nos formations étant dispensées au sein des locaux de l'APST18, nos conditions d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat Sauveteur Secouriste du Travail.



4 à 10
participants
maximum



Pré-requis :
Titulaire d'un
certificat SST
valable de - de 24
mois



7 heures



Accès PMR